

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

12

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents : M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – Mme Capucine MAYEUR (pouvoir à M. Grégoire HAMY) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN.

Secrétaire de Séance : M. Bernard DECLERCK.

N° 2023-10 - Objet : Subvention exceptionnelle allouée à l'association Tennis-Club de Verlinghem.

Rapporteur : Mme Anne GOFFAUX.

L'Association Tennis-Club de Verlinghem a sollicité une subvention exceptionnelle pour sa participation à l'enseignement du tennis aux élèves de l'école publique Gutenberg.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande en attribuant une subvention exceptionnelle de 650,00 € au Tennis-Club de Verlinghem.

Sur proposition de la :

- Commission Animation, sport et culture,
- Commission de Finances,

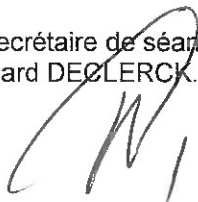
Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- **Décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 650,00 € à l'association Tennis-Club de Verlinghem.**
- **Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023, article 6745.**

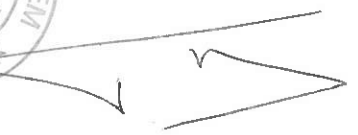
La secrétaire de séance,
Bernard DECLERCK.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/04/2023
et de la publication le 14/04/2023 Thierry BONTE, Maire.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2023_10
Objet :	Subvention exceptionnelle Tennis-Club Verlinghem 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20230406-DEL_2023_10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20230406-DEL_2023_10-DE-1-1_0.xml	text/xml	877 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2023_10.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20230406-DEL_2023_10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	73.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 avril 2023 à 17h20min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 avril 2023 à 17h20min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 avril 2023 à 17h20min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 avril 2023 à 17h20min16s	Reçu par le MI le 2023-04-13